

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20210407-D202132-DE
Reçu le 08/04/2021

délibération :
D_2021_3_2

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 07 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Mars 2021

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

Objet : Budget Commune :
Approbation du Compte de
Gestion 2020

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame LANOË-MALIVERT Véronique
Madame ROULAUD Amandine a donné pouvoir à Madame PRUDHOMME Cécile
Monsieur MOREAU Yannick a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Monsieur MORA Vincent, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur MOREAU Yannick

Secrétaire de Séance : Madame Chantal BLAINEAU

Madame le Maire donne lecture du Compte de Gestion 2020, établi par Monsieur le Trésorier d'Angoulême Municipale. Elle indique que les chiffres sont en accord à ceux du Compte Administratif 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

ADOpte le Compte de Gestion 2020.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 07/04/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 08/04/2021

